

**Modalités et conditions de l'opération « Avec la clim Sweetea murale, 100% gagnant ».
Du 1^{er} janvier au 31 mars 2021**

OBJET

La marque CHAPPÉE, représentée par la société BDR Thermea France SAS au capital de 229 288 696 euros, dont le siège social est sis 57 Rue de la gare, 67580 MERTZWILLER, immatriculée au RCS de Strasbourg sous le n° B 833 457 211, propose à partir du 01/01/2021 et jusqu'au 31/03/2021, une opération promotionnelle nommée « Avec la clim Sweetea murale, 100% gagnant » selon les modalités et conditions décrites ci-dessous.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Offre réservée uniquement aux installateurs, applicable hors cotations, marchés négociés, hors chantiers, ayant acheté entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 2021, une pompe à chaleur air/air Sweetea murale.

MODALITÉS DE PARTICIPATION

Remplir correctement le formulaire de déclaration en ligne, pour l'activation du lot, sur le site de l'opération promo.chappee.com, et télécharger la ou les pièce(s) justificative(s).

Toute demande erronée, incomplète ou téléchargée après le 30 avril 2021 ou dont les pièces justificatives sont manquantes ou ne correspondent pas au cadre de l'offre, ne sera pas prise en compte. Ceci est valable en particulier pour la saisie des informations bancaires permettant le remboursement à l'installateur.

En sollicitant l'offre, les participants auront accepté les présentes modalités et accepté d'être liés par celles-ci.

LE LOT

Le lot consiste, sous réserve de validation de la demande par Chappée, en un remboursement à l'installateur :

- de 70 euros TTC pour l'achat d'une pompe à chaleur air/air Sweetea.

Offre valable sur tous les modèles de la gamme pompe à chaleur air/air Sweetea murale. Achats cumulables sur la période de l'opération. Panachage possible.

Le remboursement est effectué uniquement à l'installateur sous forme de virement bancaire à l'adresse des codes IBAN et BIC communiqués lors de la saisie des informations sur le site dédié à l'offre. Il ne sera établi aucun chèque pour le remboursement.

L'installateur recevra un remboursement sous forme de virement bancaire dans un délai de 6 à 8 semaines à réception de l'email de validation de la demande.

LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE PARTICIPATION AU JEU

Les frais de connexion ne seront pas remboursés.

DONNEES NOMINATIVES

Les bénéficiaires de l'offre acceptent de participer à des publicités liées à l'offre. Cette publicité peut inclure l'utilisation du nom du demandeur, d'une photographie (qu'ils fourniront sur demande) et d'une déclaration concernant l'offre et / ou les produits de la marque Chappée.

BDR Thermea France SAS se réserve le droit, à son entière discrétion, de :

1. Retirer l'offre et/ou refuser tout candidat lorsqu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'il y a eu violation des présentes conditions générales ou autrement lorsqu'un candidat a utilisé des moyens frauduleux pour bénéficier de l'offre.
2. Retirer, modifier l'offre ou modifier les conditions de l'offre à tout moment et sans préavis. Les demandeurs et bénéficiaires seront réputés convenir qu'aucune responsabilité ne pourra être attachée à BDR Thermea France SAS à la suite d'un retrait, d'une modification ou d'une altération de l'offre. Ces conditions générales prévalent en cas de conflit ou d'incohérence avec toute autre communication relative à l'offre. La décision de BDR Thermea France SAS concernant toutes les questions relatives à l'offre sera définitive.

Les données personnelles relatives aux candidats ne seront utilisées que conformément à la législation en vigueur sur la protection des données et ne seront pas partagées avec des tiers, à l'exception de celles nécessaires à l'administration de l'offre. Nous garantissons la destruction des pièces fournies par les candidats dans le délai de 30 jours après la clôture de l'opération.